



Votre participation financière à l'établissement de la déclaration d'impôts

Nous avons à cœur de maintenir la prestation « **remplissage de la déclaration d'impôts** ». Afin de continuer de vous fournir un service professionnel, nous sommes contraints de vous demander une participation à cette prestation :

Si domicile dans le canton de Neuchâtel :

CHF 30.00	Actif·ve
CHF 10.00	Retraité-e-s – bénéficiaire AI – étudiant-e-s Apprenti-e-s
Gratuit	Bénéficiaires PC (prestations complémentaires) ou au bénéfice de l'aide sociale

Déclarations spéciales :

CHF 50.00	Déclaration impliquant une gestion de succession.
------------------	---

Pour les propriétaires de maisons ou appartements, **supplément de :**

CHF 10.00	Si déduction forfaitaire
CHF 20.00	Si frais réels

En cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.